



3^o COLLOQUE "TERRITOIRES ÉCOLOGIQUES"



"Quelle écologie, quelle économie pour un territoire ?"

Un espace est un territoire lorsqu'il est occupé et/ou utilisé par une population humaine.

Un territoire est écologique d'abord par la Nature qui y réside, par la biodiversité qu'il héberge.

Une société utilise son territoire en exploitant les ressources naturelles présentes, dont la biodiversité, puis en répartissant les produits ainsi obtenus entre ses membres. Cette exploitation, et la distribution conséquente, sont l'objet des pratiques économiques.

Tous reconnaissent aujourd'hui le poids premier de l'économie dans le fonctionnement de la majorité des sociétés. Beaucoup attribuent à ces pratiques une responsabilité majeure dans les pressions exercées sur la Nature et sa dégradation. C'est pourquoi certains cherchent le remède dans la cause, c'est-à-dire demandent à l'économie d'assumer sa responsabilité en fournissant les moyens de la préservation durable de la Nature. À l'inverse, d'autres estiment qu'il ne faut pas intégrer la biodiversité dans une économie de marché : pour eux, c'est franchir le Rubicon. La Nature a-t-elle de la valeur ou a-t-elle un prix ?

On semble en être arrivé, aujourd'hui, à ce que l'économie fonctionne indépendamment du capital naturel des territoires. Y aurait-il deux systèmes distincts : d'un côté celui de la Nature et de l'autre celui de l'économie humaine ?

Ces deux systèmes sont pourtant intimement liés : la totalité des ressources que l'homme est techniquement capable d'utiliser est fournie par la Nature, qu'elles soient organiques ou minérales, vivantes ou inertes.

Pour l'instant, le rapport des forces semble être en faveur du système socio-économique humain : les récentes conférences mondiales de Copenhague et Nagoya (2010) et Rio (2012) le rappellent clairement.

Une compatibilité entre les deux systèmes est-elle possible ? La Nature, au-delà de la seule biodiversité, est-elle économiquement valorisable ?

Mais, avant de rechercher les conditions de la compatibilité, ne faut-il pas se demander si cette dernière est souhaitable ? Que la Nature puisse avoir « de la valeur » - voilà qui est sans doute assez consensuel. Tout au plus débattrait-on du caractère « intrinsèque » ou « anthropocentré » de cette valeur. Mais doit-on, peut-on pour autant considérer la Nature comme un « bien » dont on pourrait estimer la valeur ?

Les pratiques économiques reposent sur le principe de l'échange ; celui-ci doit être équilibré en valeur. Concernant la Nature, ce principe soulève de nombreuses questions qui font l'objet de ce colloque.

Le principe d'équilibre de l'échange implique une mesure de la valeur des objets échangés, leur évaluation : la Nature est-elle un objet échangeable ? sur quels critères mesurer ? Jusqu'où cette évaluation est-elle possible, fait-elle encore sens ?

L'une des caractéristiques majeures de la Nature est sa capacité de résilience (cf. 1^o colloque Territoires écologiques, 2010). Les pratiques économiques se sont-elles appuyées sur cette aptitude naturelle ? La Nature en a-t-elle été changée ?

L'une des observations naturalistes marquante à l'échelle de la planète est la ressemblance de certaines espèces végétales comme animales, transcendant l'éloignement continental ; de là, à penser que les dites espèces s'équivalent les unes les autres, il n'y a qu'un pas que certains économistes et scientifiques essaient de franchir. Pour autant, sont-elles substituables, à l'instar du concept économique de substituabilité ?

Autant de questions auxquelles ce 3^o colloque international "Territoires écologiques" tentera d'apporter quelques réponses.

Organisé en commun par l'Université de Chicago, l'Unesco (Division de l'éthique et du changement global) et l'Université Paris Diderot (M2pro Espace et Milieux), ce colloque se tiendra à l'Université Paris Diderot (amphithéâtre Buffon) les 21 et 22 mai 2014.

Nous souhaitons que ce colloque soit un lieu de débats : à cette fin, le temps consacré aux échanges sera

identique à celui consacré aux exposés. Quatre temps viseront à aborder ces questions par quatre entrées complémentaires :

- les principes et méthodes de l'évaluation,
- la notion de substituabilité économique et celle d'équivalence écologique,
- la capacité de résilience écologique et fonctionnement économique,
- l'éthique de la valorisation des ressources primaire et de la Nature.

Enfin, une conférence exceptionnelle clôturera le colloque, le 22 mai. Elle sera faite par le professeur Dominique BOURG.

Les orateurs seront :

ALEXANDRE Frédéric, bio-géographe, professeur à l'Université 13

BELAÏDI Nadia, chargée de recherches en droit international de et comparé de l'environnement, UMR7206- Centre national de la recherche scientifique

COURSEY Don, Ameritech Professor of Public Policy Studies in the Harris School of Public Policy at the University of Chicago

DUFUMIER Marc, professeur émérite en agriculture comparée et développement agricole ; AgroParistech

GUÉGAN Jean-François, DRCE-Institut de Recherche pour le Développement, professeur à l'EHESP-MPH

LARRÈRE Catherine, philosophe de l'environnement, professeure à l'université Paris 1-Panthéon Sorbonne

LEGRAND Patrick, vice-président de commission nationale du débat public

MARTIN Gilles, Professeur émérite à l'Université Nice Sophia-Antipolis et à Sciences politiques Paris,

SHAIKH Sabina, Economics Lecturer at the University of Chicago in Public Policy and the Program on Global Environment

SALLES Jean-Michel, économiste, directeur de recherches, Centre national de la recherche scientifique (SupAgro-INRA, Montpellier)

VIRLOUVET Gaël, diplômé du master Espace et Milieux (Université Paris Diderot), membre du Conseil économique, social et environnemental.

Un représentant de l'Unesco,

BOURG Dominique, philosophe, professeur à l'Université de Lausanne : pour la conférence de clôture

Les modérateurs des débats seront :



CROWLEY John (chef du secteur des Sciences sociales et humaines, Unesco).

HOTYAT Micheline, (professeur à l'université Paris-Sorbonne, ancien recteur de l'Académie de Normandie)

KOLATA Alan, professeur d'Anthropologie à l'Université de Chicago

MUFWENE Salikoko, directeur du Centre de l'Université de Chicago à Paris

Le comité d'organisation tient à remercier pour leurs soutiens :

<p>la Société Eiffage</p> 	<p>Le master 2 Espace et Milieux</p> <p>de l'Université Paris Diderot</p>	<p>Le département d'Anthropologie</p> <p>de l'Université de Chicago</p>	<p>Le France Chicago Center</p> 
---	---	---	---

Contacts

Université de Chicago : Arnaud COULOMBEL acoulomb@uchicago.edu

Université Paris Diderot : Gilles BENEST gbenest@neuf.fr 06.12.12.18.74

Inscription obligatoire auprès de A.Coulombel ou G.Benest